

À Saint-Joachim, le cimetière produira bientôt de l'énergie

Pourquoi ne pas utiliser le cimetière municipal pour produire de l'électricité ? Dans une commune de Loire-Atlantique, des panneaux photovoltaïques vont être bientôt installés au-dessus de tombes

Par **Émilie Weynants**,
« Ouest-France »

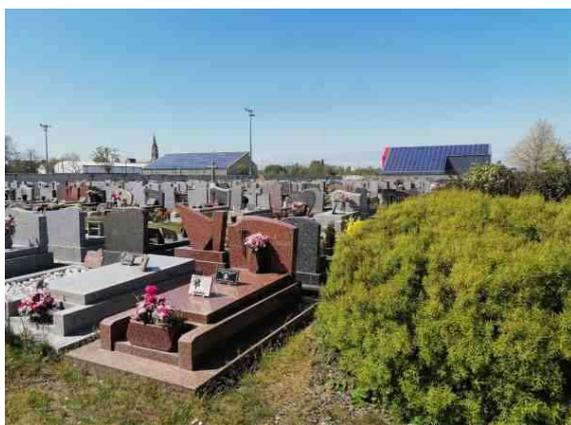
L'idée de départ, c'était de couvrir le cimetière de Saint-Joachim (Loire-Atlantique) pour limiter les inondations l'hiver et aussi récupérer l'eau de pluie, notamment pour arroser le terrain sportif voisin soumis à rude épreuve l'été. Mais la commune, située au cœur du Parc naturel régional de Brière (au nord de Saint-Nazaire), a vu plus grand. Pourquoi ne pas recouvrir le cimetière de panneaux ? L'idée a fait son chemin. Rapidement... En effet, depuis 2008, la municipalité s'est déjà lancée dans une politique de développement du photovoltaïque. Ni une ni deux, l'association Brière Énergie se constitue autour d'une quinzaine de personnes.

« Le projet du cimetière est le point d'orgue de notre politique de développement du photovoltaïque sur les bâtiments publics »

« L'objectif, c'était d'aider la municipalité à trouver des habitants volontaires pour financer leur achat », se rappelle Philippe Renoux, son vice-président. Finalement, le calendrier est une aubaine : ce sont les 7 % d'impôt foncier en plus qui vont y participer. « Les Briérois financent l'achat des panneaux via la municipalité et ils récupéreront leur augmentation d'impôt sous forme d'électricité redistribuée sur une boucle d'autoconsommation collective. »

5 000 panneaux

Si tous les foyers équipés d'un compteur Linky peuvent s'y raccorder, environ 500 foyers (ou « points de livraison », selon le jargon consacré) se sont aujourd'hui manifestés. « On table sur 1 000 », assure Philippe Renoux, qui renforce sa communication depuis le déploiement du prototype, courant mai. L'occasion de tester les techniques (et de se rassurer aussi), avant de lancer l'appel d'offres. Ce qui se dessine, c'est une couverture d'ombrières photovoltaïques, environ 5 000 panneaux, sur 6 000 m² de surface exploitable. « Ce sera quasiment du sur-mentre »



« Il y a beaucoup de communication autour de ce projet, mais certains habitants n'en ont pas encore eu connaissance. » EMILIE WEYNANTS/« OUEST-FRANCE »

sure ! » précise Denis Salaün, le directeur financier de la Ville. Ici, le sol est ondulé, impossible de le niveler, et il va falloir jouer de précision pour organiser l'espace sans l'abîmer. « Dans un cimetière, on n'a pas le droit à l'erreur. Il vaut mieux prendre un mois de plus, mais faire les choses bien... » Les poteaux qui supporteront les ombrières seront glissés dans les pieux enfoncés à 15 mètres de profondeur. Et ils seront en bois lamellé-collé, « pour plus d'harmonie ». Dans ce projet, la Ville, propriétaire

de la centrale, est fournisseur d'électricité. L'association, elle, est la « personne morale organisatrice ». C'est elle qui fait le lien entre habitants, production et répartition. Pour ça, il a fallu développer, avec l'aide de l'entreprise Enogrid, un outil capable de mesurer la consommation pour assurer une redistribution équitable. Chaque année, le cimetière pourrait produire 1,4 mégawatt-heure (MWh). « Ce n'est pas la panacée, les habitants de Saint-Joachim vont continuer de payer de l'électricité », nuance Denis Salaün,

qui précise qu'ici, à l'année, on consomme environ 11 MWh. Mais, si on y ajoute l'énergie produite par les ombrières du parking qui jouxte la salle de spectacle, aujourd'hui exploitée par une société privée, « on pourrait arriver à couvrir 30 % de la consommation totale de la commune ».

Double objectif

« Le projet du cimetière est le point d'orgue de notre politique de développement du photovoltaïque sur les bâtiments publics », affirme Jacques Cochy, adjoint à l'environnement. Depuis une quinzaine d'années, huit bâtiments ont été recouverts de panneaux : écoles, bureau de poste, salles de sport, services techniques... « Bref, tout ce qui était bien exposé ! » sourit Denis Salaün. Et l'objectif de départ – « Faire des recettes et sécuriser l'avenir » – est atteint.

Aujourd'hui, la Ville produit deux fois plus d'électricité qu'elle n'en consomme ! « Tous nos bâtiments producteurs sont reliés dans le même réseau d'autoconsommation. Seuls les premiers équipés opèrent encore en vente directe, car les décrets aujourd'hui en vigueur n'existaient pas au début... » Depuis 2023, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) permet en effet, sur dérogation, d'autoconsommer sur un même poste dans un rayon de 20 kilomètres.

5 000 panneaux photovoltaïques recouvriront bientôt le cimetière de Saint-Joachim. Depuis la mi-mai, on teste les techniques et matériaux sur ce terrain communal et marais remblayé. Malgré le chantier, il faut maintenir son accessibilité. VILLE DE SAINT-JOACHIM (VUE D'ARCHITECTE).

Alors, si jadis l'initiative a pu surprendre (même l'édile de l'époque était frileux), aujourd'hui on vient de toute la France pour découvrir, sur le terrain, le modèle de cette petite commune en route vers l'autonomie énergétique. Et économique aussi... « Tous les investissements réalisés jusqu'ici, soit environ 2 millions d'euros, ont été autofinancés par les productions, en aucun cas par l'impôt ! » insiste Denis Salaün. Notons que le projet est soutenu par l'association citoyenne Récit et par la Fondation de France Grand Ouest. Côté habitants aussi, on fait globalement confiance à cette municipalité « qui a l'air de savoir y faire »... Le projet n'a pas soulevé de vraie opposition dans la population, hormis une majorité de résidents. Croisée à l'entrée du cimetière, cette septuagénaire a bien entendu parlé du projet, qui devrait voir le jour à l'horizon 2025, mais « sans se le représenter, ni s'engager pour autant »... Résolument volontaire, Philippe Renoux résume la philosophie de son association : « Ce projet porte un double objectif : limiter la facture, mais aussi réorienter la production d'électricité à d'autres moments de la journée, et apprendre à l'utiliser au mieux. Être responsables, l'avenir nous le demande. »

Avec la Fondation de France : <https://www.fondationdefrance.org/fr/cat-fondation-de-france-grand-ouest/des-panneaux-photovoltaïques-au-dessus-d-un-cimetiere-le-projet-innovant-de-la-commune-de-saint-joachim>